

en bref



BALCONS FLEURIS

L'été approche et comme chaque année, l'Office auxerrois de l'habitat organise le concours des fenêtres, balcons et jardins fleuris. Le jury passera dans l'ensemble des quartiers à la mi-juillet.

Malgré un météo délicate, il est encore temps de fleurir les abords de votre logement.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour participer à ce concours et que de nombreux lots sont à gagner.

L'appartement pédagogique

Dans le cadre de la redéfinition de son approche auprès de ses locataires, l'Office auxerrois de l'habitat va mettre en place un appartement pédagogique, version plus élaborée de l'atelier peinture.

Sur le quartier Sainte Geneviève, ce lieu innovant aura pour objectif de permettre aux habitants d'engager un processus de mobilisation, de leur donner la parole dans un lieu familier à savoir un appartement «pédagogique» au sein de leur quartier.

Ce nouveau lieu permettra d'apporter des réponses aux préoccupations quotidiennes des personnes dans leur logement, leur quartier avec une approche pour une meilleure gestion des énergies par des gestes quotidiens simples.

L'approche de cette action repose sur la démarche participative des habitants. L'appro-

riation des lieux passera entre autres par la participation à la remise en état des locaux et à un atelier «aménagement du cadre de vie». Les pièces de l'appartement seront mises en situation pour matérialiser les éco-gestes et préfigurer un appartement témoin.

Un «café-conversation» sera organisé dans le logement et permettra un travail «libératoire» de la parole des locataires, associés et partenaires.

Destinée aux habitants du quartier Sainte Geneviève, cette démarche cherchera à se développer plus largement.



La Fête des Voisins



Devenir propriétaire ?



édito

Des projets,

Une gestion rigoureuse,

De la proximité,

Ces trois orientations garantissent l'avenir pour notre Office, au service du territoire auxerrois et de ses habitants.

C'est le fruit d'un travail quotidien que les personnels mettent en oeuvre selon les choix du Conseil d'Administration sous l'autorité du Directeur Général et de son Président.

Nous ne perdons pas de vue qu'avoir un logement est la base de l'intégration sociale et professionnelle.

L'ensemble de l'équipe de l'Office s'inscrit dans cette mission d'intérêt général.

Jacques Hojlo

Conseiller général
Adjoint au maire d'Auxerre
Président de l'Office auxerrois de l'habitat

la une



CONTRAT EMPLOI AVENIR

Dans le cadre des Contrats Emploi Avenir (CEA) deux jeunes ont signé un engagement d'un an renouvelable deux fois avec l'Office auxerrois de l'habitat.

Le président de l'Office, Jacques Hojlo, rappela à cette occasion l'opportunité de travail que représentait ce contrat qui, à la clef et après la formation nécessaire, aboutira à l'obtention d'un diplôme.

Les deux jeunes seront employés

sur des postes de gardiennage sur le quartier Sainte Geneviève où deux tutrices les accompagneront lors de cette première année d'activité et d'apprentissage.

Dans ses propos, Jacques Hojlo, rappela l'importance du rôle du gardien qui est le premier interlocuteur des locataires et dont les interventions permettent de maintenir un bon climat social dans les différents quartiers du patrimoine de l'Office.



A VENDRE

ENVIE DE DEVENIR PROPRIETAIRE ?

contact : Sandrine Garnier : 03 86 72 59 56



Résidence des Piedalloues
3 appartements avec garage
boxé, libres d'occupation
1 T3 de 73 m² à 96 000€
2 T5 de 123 m² à 126 000€



Lotissement de la Coulée
Verte
24 lots à bâtir
de 510 m² à 690 m²
à partir de 53 400€



Lotissement «Les Brivaux»
à Vallan
14 lots à bâtir
de 503 m² à 671 m²
à partir de 34 200€



Résidence «Jean de Vienne»
à Auxerre
15 pavillons neufs Type 4
avec garage et jardin
à partir de 165 900€



SECURITE

Pour votre sécurité, les entrées des résidences du patrimoine de l'Office auxerrois de l'habitat sont équipées d'interphones.

Afin d'éviter toutes visites indésirables, il est donc impératif de bien vérifier la fermeture de la porte d'entrée lorsque vous quittez le bâtiment.

D'autre part, si quelqu'un sonne à votre logement, vérifiez bien l'identité de votre interlocuteur et le motif de la visite avant d'ouvrir la porte.

Enfin, nous vous rappelons que toute personne déclarant travailler à l'Office doit pouvoir vous présenter une carte professionnelle où figure son nom et sa photo. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à contacter les services de l'Office auxerrois de l'habitat.



RAPPEL

Depuis le 1er mars 2013, la caisse est de nouveau ouverte au siège de l'Office aux horaires suivants :

du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00
et
le vendredi de 8h00 à 11h30

Toutefois, afin d'éviter vos déplacements et d'éventuels oublis, nous vous rappelons que vous pouvez avoir recours au prélèvement automatique, gratuit, pratique et sûr.

LE DOSSIER

Malgré une météo incertaine

LA FETE DES VOISINS A ETE UNE REUSSITE

La météo capricieuse aura tenu en haleine tous ceux qui avaient envie de faire la «Fête des Voisins» ce vendredi 31 mai. Finalement, la plupart des organisateurs firent fi des conditions météorologiques et ils eurent raison. Tour d'horizon.



Saint Siméon



Brichères LCR



Colette



Egriselles



Mille Club des Brichères



Colette



Mille Club des Brichères



Egriselles



Mignottes



vie pratique

ATTENTION AU GAZ !!!

Raccorder votre gazinière au gaz de ville demande quelques précautions.

D'abord, vérifier que le fonctionnement de celle-ci est bien compatible avec le gaz naturel, que le tuyau de raccordement est en bon état et que la date de validité n'est pas périmée.

Ensuite, il faut raccorder ce flexible au robinet gaz dans la cuisine.

Tuyaux de raccordement

Deux types de tuyaux de raccordement gazinières existent :

- les tuyaux souples vissables avec une date de validité
- les tuyaux flexibles en acier inoxydable à embout mécanique disposant d'une durée de vie illimitée.

Le robinet gaz

Tous les robinets de raccordement gaz comportant une extrémité non démontable sur laquelle on installe le tuyau souple devront être remplacés par des robinets à obturation automatique intégrée (dits ROA) au plus tard le 1er juillet 2015.

Actuellement, ceux-ci sont remplacés automatiquement lors de réhabilitation technique et lors de l'arrivée d'un nouveau locataire.

Si votre logement n'est pas encore équipé de ce type de robinet, adressez-vous à votre agence afin de programmer une intervention.

DANGER

Ne jamais boucher les ventilations (naturelles hautes et basses dans la cuisine) ou la bouche VMC située dans les pièces humides (cuisine, salle de bains, wc) ainsi que les grilles VMC situées sur les fenêtres des autres pièces de votre logement. Elles assurent votre protection en cas de fuite.

L'usage de bouteilles de gaz et leur stockage sont strictement interdits dans les logements desservis par le réseau de gaz naturel.

